

Tabac, alcool, nutrition, automobile : des spécialistes notent les candidats

INVITÉS par cinq spécialistes de santé publique, les trois candidats susceptibles d'être présents au second tour, François Bayrou, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, ont formulé leurs engagements sur cinq grandes questions de sécurité sanitaire. Les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch et Maurice Tubiana, à l'origine de la loi Evin de 1991, ont interrogé les candidats sur les principales causes de décès « que sont le tabac, l'alcool, les aliments industriels, les véhicules automobiles et, enfin, l'amiante et la pollution de l'air. »

Tabac. Deux propositions étaient soumises : faire appliquer sans délai le décret du 15 novembre 2006 sur les droits des non-fumeurs et réévaluer la taxation du tabac, avec une hausse annuelle du prix d'au moins 10 %. M. Bayrou obtient un 4 sur 6, devant M^{me} Royal (3), seule à se prononcer en faveur de nouvelles hausses, sans en préciser le montant. M. Sarkozy est pénalisé (1) en raison de sa volonté « d'apporter une solution spécifique pour le cas particulier des cafés ou des bureaux de tabac ».

Alcool. Trois propositions étaient avancées : un projet de loi limitant la publicité pour toutes les boissons contenant plus d'1 degré d'alcool, inscrire sur les conditionnements le nombre de grammes d'alcool pur et supprimer le conseil de la modération, d'où se sont retirées les associations de prévention. En préconisant de revenir à une application de « la loi Evin, telle qu'elle était à l'origine », M^{me} Royal arrive en tête : 6 points sur les 9 possibles. Faute d'engagement clair, M. Bayrou recueille 3 points, devant M. Sarkozy (2 points), qui, comme lui, refuse la suppression du conseil de la modération.

Obésité. Trois propositions étaient formulées : interdire par la loi « toute publicité par l'image pour les produits transformés et les produits nouveaux complexes », ainsi que les publicités présentant des modèles trop maigres ; défendre au niveau européen la nécessité d'une « information nutritionnelle obligatoire sur tous les aliments conditionnés industriellement » ; établir en milieu scolaire un suivi obligatoire de l'indice de masse corporelle des élèves.

MM. Bayrou et Sarkozy sont en tête avec 6 points. Seul M. Sarkozy paraît adhérer à l'idée d'agir contre les publicités présentant des modèles trop maigres, mais propose un « accord entre les agences de mannequins, les magazines et le bureau de vérification de la publicité. » En l'absence d'engagements clairs, M^{me} Royal obtient un 3.

Sécurité routière. Les candidats avaient à se prononcer sur le refus d'une amnistie pour les infractions au code de la route, sur l'interdiction des véhicules trop rapides et sur la mise en conformité de la signalisation routière avec les dispositions européennes. Tous trois refusent l'amnistie. M. Sarkozy arrive en tête (7 points), devant M. Bayrou (6 points). Les réponses de M^{me} Royal sont jugées « floues ».

Environnement. Les deux engagements proposés étaient : un système de bonus/malus à l'achat des voitures pénalisant « les véhicules inutilement consommateurs » et l'accès aux données sur l'amiante dans les bâtiments. Les trois candidats reçoivent la même note, 3. Sur le système du bonus/malus, M. Bayrou et M^{me} Royal obtiennent un zéro. Quant à M. Sarkozy, sa réponse évoquant une nouvelle architecture de la TVA lui vaut un point.

Sur l'ensemble, M. Bayrou arrive en tête avec la note de 22 sur les 39 points possibles, devant M^{me} Royal (20) et M. Sarkozy (19). En revanche, M^{me} Royal passe en troisième position si l'on tient compte de questions complémentaires sur le développement des moyens pour connaître l'état de santé de la population et sur la possibilité de procéder à des référendums d'initiative populaire sur des sujets de sécurité sanitaire. Les résultats complets sont sur le site www.securite-sanitaire.org. ■

PAUL BENKIMOUN

Le Monde

Vendredi 6 avril 2007

REDIFFUSIONS : VENDREDI 21H15, 23H45, SAMEDI 20H15, DIMANCHE 12H15, 19H15, 21H15